

Honoraires de Vente

Montant de la vente	% TTC
0 à 50 000 €	7,10%
50 001 à 100 000 €	6,80%
100 001 à 150 000 €	6,50%
150 001 à 200 000 €	6,20%
200 001 à 250 000 €	5,90%
250 001 à 300 000 €	5,60%
300 001 à 350 000 €	5,30%
Au-delà de 350 001 €	5,00%

Honoraires de Location

Montant des plafonds Loi Allur :

- Visites, constitution du dossier, rédaction du bail : **8 € le m²**
- Rédaction de l'état des lieux d'entrée : **3 € le m²**

Honoraires dus par le locataire	7% TTC du montant du loyer annuel
Honoraires dus par le propriétaire	7% TTC du montant du loyer annuel

Honoraires de Gestion Locative

7 % HT + TVA 20 % sur toutes sommes encaissées et produits financiers